



46 rue Jules Lefebvre BP 90429

80 004 Amiens Cedex 1

☎ 03. 22.89.66.40

✉ 03.22.95.16.81

@ : eboissier@lfhf.fff.fr

SAISON 2025/ 2026

COMMISSION TECHNIQUE

DETECTION FUTSAL U14/ U15G (JOUEURS NÉS EN 2011/2012)

« TRIANGULAIRE SOMME / ESCAUT / OISE »

LIEU : ROYE

GYMNASE HELENE BOUCHER

ROUTE DE GOYENCOURT à côté du Collège Louise Michel.

MERCREDI 17 DECEMBRE 2025 de 15H à 17H30

HORAIRE RDV : 14H

CSA DOULENS	Gabriel KARAKAS	U15	Ailier
CSA DOULENS	Noa BEDNARDZ	U15	GB
CSA DOULENS	Raphael LORGNET	U15	Meneur
CSA DOULENS	Sacha DETOEUF	U15	Ailier/Meneur
CSA DOULENS	Charles EVRARD	U15	Ailier/Pivot
Péronne Futsal Club	Amayas Hedib	U15	Pivot
Péronne Futsal Club	Clément Patoux	U14	GB
MONTDIDIER AC	HATTAB ENZO	U14	Ailier/Pivot
AMIENS FC	FOFANA Ibrahima	U14	Ailier/Meneur
Olympique Amienois	KINSAGUA Michael	U14	Pivot

ENCADREMENT

TIAGO PEREIRA – BOISSIER EMMANUEL

Destinataires : Clubs, Sections Sportives, Encadrements, P. Tranquille (Président du District), N. Cauvin (Pt Commission Technique), P. Foure (Pt Commission des Jeunes)

ARTICLE 141 des Règlements Particuliers de la Ligue des Hauts de France :

2 – Il est tenu de répondre aux convocations adressées par l'intermédiaire de son club et d'observer les directives qui lui sont données.

80) S'il est malade ou empêché, il doit, dès qu'il est dans l'impossibilité de se rendre à la convocation qui lui est adressée, avertir personnellement ou par l'intermédiaire de son club, le responsable de la sélection concernée.

S'il le juge utile, ce dernier alerte le médecin fédéral régional et le charge de s'assurer, par tous les moyens, sur l'état de santé du joueur et de lui en rendre compte.

En l'absence de cette procédure ou en cas de maintien de la convocation, le joueur est automatiquement suspendu pour la première rencontre officielle qui suit la date de la convocation et ne peut participer à aucun match avant d'avoir purgé sa suspension.

b) Si son absence est consécutive à un autre motif, il est automatiquement suspendu pour les deux premières rencontres officielles qui suivent la date de la convocation et ne peut participer à aucun match avant la fin de la suspension.

CHAQUE JOUEUR DEVRA SE MUNIR :

•	d'une gourde
•	d'une paire de chaussures futsal adaptée
•	de son nécessaire de toilette

RAPPEL DES PROCHAINES ECHEANCES (sur convocation) :

- **MERCREDI 17 DECEMBRE 2025**
 - o TRIANGULAIRE DES SELECTIONS : SOMME / ESCAUT / OISE
 - o A ROYE de 14H à 17H
- **MERCREDI 07 JANVIER 2026**
 - o INTERDISTRICTS
 - o SELECTIONS : SOMME / ESCAUT / OISE / FLANDRES / AISNE / ARTOIS / COTE D OPAL.
 - A VALENCIENNES DE 9H à 18H
 - **Complexe sportif du Fort Minique : 2 rue du Fort Minique – 59300 Valenciennes**